

Immigration—Loi

A ces causes, les soussignés demandent humblement que le Parlement rejette toute mesure qui aurait pour effet d'instaurer une taxe de vente sur les produits alimentaires.

Humblement soumis, monsieur le Président, par quelque 100 contribuables d'Ottawa—Vanier.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répond aujourd'hui à la question n° 147.

[Texte]

LES RÉACTIONS AUX PROJETS DE LOI C-204 ET C-51

Question n° 147—**Mme McDonald:**

Depuis le dépôt de ces mesures, le gouvernement a-t-il reçu de la correspondance au sujet du projet de loi C-204, Loi sur la santé des non-fumeurs, et du projet de loi C-51, Loi réglementant les produits du tabac et, dans l'affirmative et dans chaque cas, combien d'interventions étaient a) pour, b) contre les mesures en question?

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Plusieurs ministères m'informent comme suit:

Projet de loi C-204, Loi sur la santé des non-fumeurs: a) 282, b) 22.

Projet de loi C-51, Loi réglementant les produits du tabac: a) 499, b) 1 087.

Le ministère des Finances a enregistré 17 lettres portant sur les projets de loi C-51 et C-204. De ce nombre, sept seulement nommaient le projet de loi C-51, et aucune ne faisait allusion au nom ou au numéro du projet de loi C-204. Douze de ces lettres se sont prononcées contre le projet de loi, et cinq en faveur; de ces cinq, deux ont trouvé que les propositions n'allaient pas suffisamment loin.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): On a répondu à la question citée par le secrétaire parlementaire.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, si la question n° 149 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre que la question n° 149 soit transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LES CONTRATS ACCORDÉS À DES AGENCES DE PUBLICITÉ

Question n° 149—**M. Boudria:**

1. Depuis le 4 septembre 1984, a) Continental Public Relations, b) Foster Advertising, c) Golin Harris, d) Continental Golin Harris, e) Advance Planning Company, f) Dalton Camp, g) Camp and Associates ont-ils reçu de l'argent du gouvernement et, dans l'affirmative et dans chaque cas, (i) combien (ii) a-t-on signé des contrats et, dans l'affirmative et pour chaque contrat, quels en étaient la nature et le montant?

2. A-t-on lancé un appel d'offres public pour les contrats en question et a) dans l'affirmative, lesquels, b) sinon, pourquoi?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. Lewis: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Le président suppléant (M. Paproski): Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR L'IMMIGRATION DE 1976

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 12 août, de la motion de M. Bouchard: Que le projet de loi C-84, tendant à modifier la Loi sur l'immigration de 1976 et à apporter des modifications corrélatives au Code criminel, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

Le président suppléant (M. Paproski): Avant de donner la parole au député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) pour un rappel au Règlement, je rappelle qu'il reste 12 minutes au député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) pour son intervention, puis dix minutes seront réservées aux questions et aux remarques.

M. Riis: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Avant que le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) ne reprenne son discours et tandis que le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement est présent à la Chambre, je voudrais simplement annoncer où en sont les négociations qui se déroulent depuis deux jours entre les partis ou les leaders parlementaires.

Je veux préciser sur quoi nous nous sommes entendus. Ce matin, il était entendu que nous limiterions le débat de deuxième lecture de façon à renvoyer le projet de loi à l'étude, le C-84, au comité demain, que le débat se poursuivrait aujourd'hui normalement et demain, au besoin, après quoi le projet de loi serait renvoyé au comité. En d'autres termes, le débat de deuxième lecture prendra fin.